



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 30 juillet 2024, à 18 heures 00.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2024.
- Approbation de la prolongation de la convention de participation "Prévoyance" avec révision tarifaire au 1er janvier 2025.
- Création d'un poste au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de la promotion interne 2024.
- Adhésion 2024 Société d'économie alpestre de la Savoie.
- Délibération au plan de financement et demande de subvention relatifs aux travaux d'aménagement sur le réseau de sentiers APN 2024-2025.
- Etat d'assiette des coupes de l'année 2025 - ONF.
- Dossier restaurant d'altitude avec AGATE.
- Révision libre de l'attribution de compensation 2024 - Reversement de la Dotation Touristique.
- Dossier télécom au lotissement les Buffettes.
- Délibération concernant l'échange des Consorts Guille avec la Commune de Saint Jean d'Arves au Poingt.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 22 juillet 2024

Le Maire

